

Réchauffement climatique, parasites, incendies, industrialisation à outrance : comment sauver nos forêts ?

De plus en plus, les arbres de France souffrent. Le gouvernement prend conscience des enjeux et va organiser des assises ; il est temps de repenser notre rapport à ce patrimoine commun, au cœur des enjeux écologiques.

Par Jordan Pouille et Pascale Tournier

Publié le 29/09/2021 à 09h31 | Mis à jour le 29/09/2021 à 09h54

[Je m'abonne à partir de 1€ | sans engagement](#)



Saint Marc ne veille plus que sur le souvenir de la forêt du VieuxDun, qui a subi une coupe rase à la suite d'une infestation de scolytes. • ÉLÉONORE HENRY DE FRAHAN/COLLECTIF ARGOS POUR LA VIE

Le soleil de juin darde ses rayons dorés sur la parcelle forestière du Vieux Dun (Nièvre). Régis Lindeperg, du collectif citoyen de défense de la forêt Adret Morvan, à l'origine du hashtag

#balancetacouperase, avance, bottes en caoutchouc aux pieds. Le chemin est encore lardé par les empreintes des machines à couper les arbres. Tous les épicéas alentour ont été abattus pour des

raisons sanitaires : certains étaient attaqués par des scolytes, un parasite en recrudescence à cause du réchauffement climatique.

Sur le sol nu, il reste encore quelques branchages, en guise d'ultimes traces de la coupe rase opérée à la demande d'un propriétaire privé. Les grumes encore saines ont déjà été emportées. Perchée sur un tumulus de pierres, une statue de saint Marc a l'air perdue au milieu de ce qui ressemble à un champ de bataille.

Le lieu était hautement touristique ; il y a encore deux mois, les promeneurs pouvaient emprunter le sentier pour admirer un petit sanctuaire gallo-romain dédié à l'évangéliste, où coule une source miraculeuse. *« Les effets de la coupe rase sont terribles, commente Régis Lindeperg. Sans parler de la perte de biodiversité, cela libère le carbone du sol par le biais du dessouchement, affaiblit les sols, perturbe les réseaux hydrographiques. Ce qui entrave les futures replantations. C'est une catastrophe écologique et visuelle, avec un risque d'irréversibilité. »*

A lire aussi Baisse des effectifs, surcharge de travail, pression constante : les gardes forestiers ont le blues

Refuges de biodiversité

Arpenter le massif forestier du Morvan permet de mesurer les tensions qui s'exercent sur nos arbres. C'est un bon résumé de ce qui se passe aujourd'hui sur près de 30 % de notre territoire : un reflet de la confrontation de plus en plus vive entre impératifs économiques et écologiques. D'un côté, pour répondre à une demande croissante de bois, on assiste à une exploitation intensive des massifs, avec ses excès de pratique, comme la coupe rase, interdite en Suisse et

encadrée en Allemagne. De l'autre émerge une volonté citoyenne de mieux protéger les arbres.

Réchauffement climatique, parasites, incendies, nos forêts souffrent. Avec l'océan, elles sont pourtant précieuses pour l'habitabilité de la planète. Puissants leviers de captation de CO₂, elles sont des refuges de biodiversité. C'est aussi un lieu de bien-être qui appartient à notre patrimoine commun. Le succès en librairie de livres tels que *Dans la forêt* de Jean Hegland (Gallmeister), *la Vie secrète des arbres*, de Peter Wohlleben (Les Arènes) ou *Être un chêne*, de Laurent Tillon (Actes Sud), témoigne de notre rapport plus sensible à la nature.

A lire aussi *L'effet Wohlleben souffle sur la forêt*

Si on reprend l'exemple emblématique du Morvan, la région a historiquement toujours servi de grenier à bois. Au XIXe siècle, avant que le charbon prenne le relais, le parc naturel qui comprend 155 000 ha de forêts, fournissait Paris en bois de chauffage. Mais, depuis les années 1960, le phénomène prend une autre ampleur. Pour satisfaire le besoin en papier, en matériau en construction et en biomasse, les feuillus d'origine sont remplacés par des résineux ; leur croissance est plus rapide. Un choix qui n'est pas sans conséquences : avec les mono-espèces, le degré de résistance des futaies est passablement réduit. Les résineux sont ensuite coupés au bout de 30 à 40 ans, beaucoup trop tôt selon les écologistes, notamment pour le stockage du carbone. « *On les moissonne comme du blé. On reproduit le schéma de l'agriculture intensive : tout est calibré en vue d'une meilleure rentabilité* », soupire Régis Lindeperg.

Profiter de l'or vert

Si la moitié des massifs du Morvan sont constitués de pins de Douglas et d'épicéas, le système d'exploitation, inspiré du modèle nordique, est dupliqué dans le Limousin, les Pyrénées-Orientales, la Dordogne, les Alpes-de-Haute-Provence, etc. Et les entreprises privées ne sont pas les seules à vouloir profiter de cet or vert.

[L'Office national des forêts](#) (ONF), qui gère 25 % des forêts hexagonales, souvent héritées du Moyen Âge, applique les mêmes méthodes d'abattage dans un souci de rentabilité.

A lire aussi *Livre écolo : nos forêts en danger*

Une stratégie au coût social élevé. Victimes des coupes budgétaires, beaucoup de gardes forestiers estiment leur métier dénaturé : la récolte de bois a pris le pas sur l'activité de protection. Depuis 2000, 50 cas de suicides ont été recensés. « *Rapporté aux effectifs, c'est pis qu'à France Télécom* », pointe la députée (LFI) Mathilde Panot, à l'origine d'une commission d'enquête citoyenne sur la forêt.

Mobilisation des citoyens

Avec la baisse des énergies fossiles dans le mix énergétique, la crise sanitaire et la relance progressive de l'économie, la pression sur les arbres est encore montée d'un cran. La demande de matières premières, émanant notamment des États-Unis et de la Chine, a crû, allant jusqu'à provoquer des situations de pénurie. Pour faire face à la cadence, certains exploitants outrepassent les lois. En février dernier, 100 chênes et 300 sapins ont été abattus clandestinement à Perles-et-Castelet (Ariège).

« *Ils coupaient les arbres en plein jour et ramassaient les grumes, par camions, pendant la nuit* », explique le maire, Gérard Durand ; 20 particuliers et la mairie ont déposé plainte. Le responsable de la scierie espagnole incriminée a d'abord prétexté une erreur de GPS

et proposé vainement un dédommagement de 50 € par arbre arraché aux propriétaires. Le procès aura lieu le 14 décembre 2021 au tribunal de Foix. Les auteurs risquent jusqu'à cinq ans de prison.

Ne supportant plus de voir les forêts malmenées, bien des citoyens se mobilisent. Maximaliste, le botaniste Francis Hallé appelle à la création d'une forêt primaire, qui ne verrait jamais la main de l'homme. Dans la Nièvre, des réseaux alternatifs de sylviculture se constituent. Depuis 2003, le groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus dans le Morvan a racheté 350 ha du côté d'Autun.

A lire aussi *En Bourgogne, le bel avenir promis au jardin-forêt et ses végétaux comestibles*

L'initiative a fait des émules. Dans l'ouest du parc naturel du Morvan, le groupement forestier du Chat sauvage, qui rassemble 500 sociétaires, a racheté deux terrains. En bordure du lac de Chaumeçon (Nièvre), des chênes centenaires côtoient de frêles pousses de hêtres et de charmes. « *Notre expert forestier gère pied par pied la parcelle, explique Frédéric Beaucher, le gérant du collectif. Notre forêt n'est pas sous cloche : il peut procéder à des coupes d'amélioration, mais respectueuses des sols alentour et de la faune.* »

À Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées, Touche pas à ma forêt est en lutte depuis plus de deux ans contre l'installation d'une scierie privée. « *Vu l'ampleur du projet, des hêtraies entières pourraient disparaître. Comme un champignon attaque le hêtre, d'autres essences pourraient aussi être abattues* », s'alarme Christine Montlezun.

Rencontrer les politiques

D'autres choisissent la voie artistique, comme Coal. En lien avec des acteurs de la filière bois, l'association a organisé à l'échelon national une deuxième nuit des forêts, en juillet 2021, avec au programme sculpteurs, plasticiens, conteurs, scientifiques ou philosophes.

« L'art peut avoir une incidence sur notre rapport à la nature, analyse Lauranne Germond. Par exemple, c'est grâce aux artistes peintres de Fontainebleau que les premières réserves biologiques ont vu le jour au milieu du XIXe siècle. Et elles existent toujours. »

Pour sa part, l'association Canopée entend exercer un contre-pouvoir. Créée en 2018 par l'ingénieur forestier Sylvain Augerand, elle produit d'abord de l'expertise. « Gestion forestière et changement climatique. Une nouvelle approche de la stratégie nationale d'atténuation », « Scolytes et épicéas, quelles méthodes de gestion alternatives à la coupe rase ? », les rapports se succèdent. *« La science n'est pas assez convoquée, alors qu'il y a tant à dire »*, estime Sylvain Augerand.



Sylvain Augerand, de l'association Canopée, s'appuie sur toutes les méthodes possibles pour faire entendre la voix de la forêt.

• ÉLÉONORE HENRY DE FRAHAN/COLLECTIF ARGOS POUR LA VIE

Canopée prend aussi son bâton de pèlerin pour rencontrer les politiques. Avec plus ou moins de réussite... Elle n'est pas parvenue à faire voter la plupart de ses amendements dans la loi climat, dont celui d'interdire les coupes rases de plus de 2 ha, sauf en cas d'impasse sanitaire, proposés par la Convention citoyenne.

« *Emmanuel Macron n'a pas les capteurs, il n'a pas compris les enjeux* », regrette Sylvain Angerand.

A lire aussi Cyril Dion : “Sur le climat, les citoyens sont plus ambitieux que les politiques depuis 30 ans !”

De fait, le Président privilégie la dimension économique à l'écologie. À preuve, la réunion à Marseille de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) fin août 2021. Tandis que le président du Conseil européen Charles Michel s'alarmait du mauvais état de conservation des trois quarts des forêts européennes et présentait la nouvelle stratégie pour mieux sauvegarder la biodiversité, Emmanuel Macron rappelait les menaces qui pèsent sur les forêts amazoniennes... sans prononcer un mot sur la situation française. Autre exemple : en juillet dernier, son ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien Denormandie a rallié le camp des pays européens qui critiquent le plan européen.



Dans le cadre de la nuit des forêts, organisée à Fontainebleau par l'association Coal, l'artiste Jonas Delhay grave sur des feuilles la nouvelle l'Écriture du dieu, de Borgès
• ÉLÉONORE HENRY DE FRAHAN/COLLECTIF ARGOS POUR LA VIE

Interrogé depuis par *La Vie*, le ministère n'a pas changé de cap :
« *Une forêt, cela se protège, mais cela se cultive aussi* », soutient-il.
Mais il se dit prêt au dialogue. Les 16 et 17 octobre 2021, de nombreuses associations ou collectifs, sous l'égide de Canopée, feront front commun pour protester contre l'industrialisation du secteur, et le gouvernement a accepté d'organiser des assises de la forêt courant octobre.

A lire aussi « [Le seul ennemi de l'arbre, c'est l'homme](#) »

« *Il était temps, argue Mathilde Panot. Le débat est nécessaire. Nous sommes à la croisée des chemins. Veut-on un modèle de gestion industrielle ou équilibré ?* » « *La forêt doit sortir de l'ombre, écrit la députée [Anne-Laure Cattelot dans son rapport parlementaire](#). Elle peut nous guider vers un nouveau modèle de développement, ancré sur nos territoires, respectueux des équilibres naturels et tourné vers l'avenir.* » Sera-t-elle entendue ? Il est urgent de réinventer un compromis.

Je soutiens La Vie

La Vie propose une partie de son contenu gratuitement, mais l'information de qualité a un coût. Votre soutien est précieux pour nous aider à préserver notre exigence journalistique et l'indépendance de notre rédaction.

Vous souhaitez soutenir la rédaction ?

Je m'abonne à 1€ le premier mois

Par Jordan Pouille et Pascale Tournier

Écologie

Changement climatique

Climat

Déforestation

Forêt